

## Études littéraires africaines

IBRAHIM (Magda), « *Prière d'un petit enfant nègre* » de Guy Tirolien. *Un manifeste de la Négritude*. Paris : L'Harmattan, coll. Espaces Littéraires, 2013, 68 p. – ISBN 978-2-343-01574-3



Thérèse De Raedt

Numéro 37, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026276ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026276ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

De Raedt, T. (2014). Compte rendu de [IBRAHIM (Magda), « *Prière d'un petit enfant nègre* » de Guy Tirolien. *Un manifeste de la Négritude*. Paris : L'Harmattan, coll. Espaces Littéraires, 2013, 68 p. – ISBN 978-2-343-01574-3]. *Études littéraires africaines*, (37), 209–211. <https://doi.org/10.7202/1026276ar>

Dans l'ensemble, donc, les auteurs expriment une certaine réserve à l'égard de ces festivals censément créés pour impulser un nouveau souffle à la vie culturelle et sociale de leur pays, et montrent que ces événements masquent le plus souvent une tactique politique des gouvernements hôtes qui s'en servent pour asseoir leur prestige, davantage qu'ils ne contribuent à la vitalité artistique de leurs pays respectifs.

À en croire Sonali Pahwa, le festival du Caire semble faire exception dans ce panorama peu reluisant, mais il se trouve qu'elle est la seule, parmi les auteurs du dossier, à avoir fréquenté ce festival en tant que spectatrice venue de l'extérieur. Elle s'attarde d'ailleurs davantage sur les spectacles et parle moins de l'organisation du festival, contrairement aux autres auteurs, hommes et femmes de terrain qui ont de ces festivals une expérience et/ou une connaissance qui vont bien au-delà du déroulement de l'événement. Il est en effet significatif que la plupart d'entre eux vivent sur le continent, le plus souvent dans le pays où s'est déroulé le festival dont ils nous entretiennent. Le revers de cette proximité, c'est que leur implication dans l'événement empêche certains d'entre eux d'adopter un point de vue véritablement critique sur le sujet, à l'instar de Patrick-Jude Oteh dont l'article sur le *Jos Festival* au Nigeria, qu'il a dirigé, s'apparente plus à un rapport d'activités adressé à des bailleurs de fonds ou des journalistes, qu'à une étude critique.

Enfin, il faut mentionner le précieux travail de James Gibbs, directeur de la publication, qui agrmente plusieurs de ces articles de contributions d'ordre bibliographique fort utiles au chercheur, d'interviews et de critiques de spectacle dont celui du dramaturge ghanéen Efo Kodjo Mawugbe, *Prison Graduates*, dont le texte est reproduit à la fin du volume.

■ Maëline LE LAY

IBRAHIM (MAGDA), « PRIÈRE D'UN PETIT ENFANT NÈGRE » DE GUY TIROLIEN. *UN MANIFESTE DE LA NÉGRITUDE*. PARIS : L'HARMATTAN, COLL. ESPACES LITTÉRAIRES, 2013, 68 P. – ISBN 978-2-343-01574-3.

En introduction, Magda Ibrahim explique qu'en « parcourant le manuel de textes littéraires *Le Français par les textes* de J. Beaugrand et de M. Courault [...] en quête de textes à enseigner à [s]es étudiants universitaires[,] un poème de Guy Tirolien (1917-1988), écrivain français d'origine antillaise, a[vait] attiré [s]on attention » (p. 9). Elle dit avoir été « intriguée qu'un enfant prie Dieu pour ne

pas aller à l'école » et que « la forme littéraire lui avait d'ailleurs plu » (*Ibid.*). L'analyse du poème qui suit confirme que ce professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Tanta en Égypte, spécialiste de Roger Vailland, est une novice dans les littératures appartenant au mouvement de la négritude. Elle semble découvrir ce poème, pourtant si connu.

Ce petit recueil reproduit d'abord le poème « Prière d'un petit enfant nègre » dans sa version parue dans le recueil de G. Tirolien, *Balles d'or* (Présence africaine, 1961). Toutefois, la retranscription n'en reprend ni la typographie ni la ponctuation. M. Ibrahim omet aussi d'indiquer que cette version est légèrement différente de celle qui avait été publiée dans la fameuse *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* de Léopold Sédar Senghor (PUF, 1948), et qui est plus fréquemment citée. Ainsi les vers 10-11 de la version de 1948 : « Je veux aller pieds nus par les rouges sentiers / Que cuisent les flammes de midi » sont devenus en 1961 : « Je veux aller pieds nus par les sentiers brûlés qui longent vers midi les mares assoiffées », tandis que les vers 15-17 : « Et que l'Usine sur l'océan des cannes / Comme un bateau ancré » deviennent : « et que l'usine ancrée sur l'océan des cannes ».

Son approche analytique s'organise fort simplement autour de deux thématiques : « Les référents identitaires satisfaisants » (p. 13-24) et « Les référents identitaires non satisfaisants » (p. 25-34). Étonnamment, l'auteure, qui dit se référer « à des études d'anthropologues, de philosophes et d'écrivains nègres ou pro-nègres » (p. 11), utilise le terme « nègre » sans s'interroger sur ses connotations passées et actuelles.

Une biographie succincte de G. Tirolien aurait permis de lui rendre sa place dans son combat pour la négritude. Il est pourtant bon de rappeler qu'il a écrit son poème en 1943, à l'âge de 26 ans, un an après sa libération du stalag où il avait été fait prisonnier aux côtés de Senghor, et un an avant qu'il aille en Afrique en tant qu'administrateur de la France d'Outre-Mer. M. Ibrahim reste également silencieuse sur le rôle que joua G. Tirolien dans la création de *Présence africaine*.

Les références étayant l'analyse du poème proviennent du domaine de la littérature d'Afrique tant anglophone que francophone. Par exemple, quand M. Ibrahim examine le vers 8, plutôt que de faire appel à des ouvrages sur l'éducation aux Antilles, elle se réfère à deux témoignages (ceux de Jomo Kenyatta et d'Ian Q. Orchardson) qui attestent le rôle du père dans l'éducation au Kenya (p. 17). L'auteure ne dit pas que « les histoires de Zamba et

de compère Lapin » (vers 40-41) font référence aux récits que l'on retrouve, sous diverses formes, dans une grande partie de la diaspora africaine aux États-Unis (surtout en Louisiane) et dans les Caraïbes, formes qui ont en commun de traiter d'un lapin (ou d'un lièvre). Faut-il aussi rappeler que Senghor avait écrit, avec Abdoulaye Sadj, *La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre* en 1953 pour aider les enfants à apprendre la langue française ?

En appendice se trouvent deux traductions en arabe standard du poème. L'une est due au Marocain Arabi Laghwati et l'autre est de M. Ibrahim elle-même. À quelques variations près, elles sont identiques.

Étant très général, ce modeste ouvrage donnera quelques pistes de réflexion à ceux qui veulent s'initier à ce petit chef-d'œuvre de la littérature francophone.

■ Thérèse DE RAEDT

KODJO-GRANDVAUX (SÉVERINE), *PHILOSOPHIES AFRICAINES*. PARIS : PRÉSENCE AFRICAINE, COLL. LA PHILOSOPHIE EN TOUTES LETTRES, 2013, 301 P. – ISBN 978-2-7087-0843-3.

Ce premier ouvrage de la collection dirigée par Souleymane Bachir Diagne, philosophe sénégalais et professeur à la Columbia University de New York, offre un panorama éclairant sur les *Philosophies africaines*. Séverine Kodjo-Grandvaux est docteur en philosophie et rédactrice en chef adjointe de la revue *Jeune Afrique* ; sa thèse, soutenue en 2006, s'intitulait *Constructions et déconstructions de l'idée de philosophie africaine*. Ce livre est le fruit d'une réflexion qui se poursuit et s'enrichit et qui, jusqu'à présent, est demeurée exclue des universités françaises. À l'heure de la mondialisation et des nouvelles technologies et de la communication, autant de facteurs invitant les êtres humains au partage des connaissances et créant des espaces de dialogue, cette étude exemplaire présente les divers courants qui ont caractérisé les philosophies africaines des cinquante dernières années. En outre, S. Kodjo-Grandvaux examine les facteurs qui ont contribué au dialogue entre les différentes aires socio-culturelles africaines, asiatiques, européennes et américaines.

C'est au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle que les philosophies africaines se sont imposées dans les universités des États-Unis. Dotées d'une ouverture qui fait défaut aux institutions universitaires françaises, les universités nord-américaines embauchent des philosophes africains formés en Afrique et en Europe pour